

Rapport de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2019

L'assemblée générale ordinaire d'Interinvest Offices & Warehouses SA (ci-après 'Interinvest') qui s'est tenue le 24 avril 2019 a approuvé tous les points de l'ordre du jour.

Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 avril 2019 a approuvé les comptes annuels statutaires d'Interinvest, clôturés au 31 décembre 2018, y compris l'affectation du résultat.

Distribution du dividende de l'exercice 2018

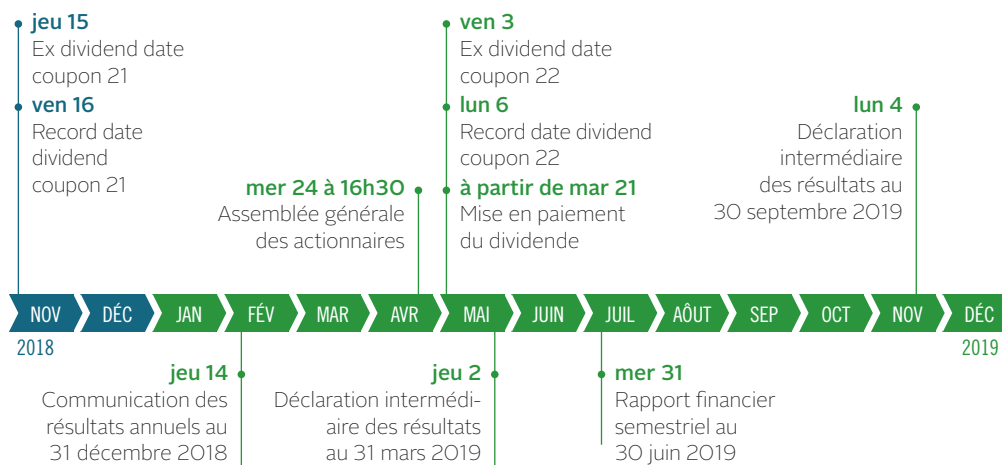
Pour l'exercice 2018, l'assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer un dividende brut de € 1,40 par action, représenté par le coupon no. 21 (à concurrence de € 1,28 brut) et le coupon no. 22 (à concurrence de € 0,12 brut). Après déduction du précompte mobilier de 30% le dividende net de l'exercice 2018 s'élève donc à € 0,896 pour coupon no. 21 et à € 0,084 pour coupon no. 22.

Les modalités du dividende optionnel pour l'exercice 2018 seront communiquées le jeudi 2 mai 2019. Lors d'un dividende optionnel les actionnaires ont la possibilité d'apporter leur créance, qui résulte de la distribution du bénéfice, dans le capital de la société, en échange de l'émission d'actions nouvelles, en plus de la possibilité de recevoir le dividende en espèces, ou ils peuvent choisir pour une combinaison des deux options.

Autres résolutions

- Approbation du rapport de rémunération de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018;
- Renouvellement du mandat de Jean-Pierre Blumberg, Chris Peeters, Marleen Willekens and Jacqueline Heeren – de Rijk en tant qu'administrateurs non exécutifs et indépendants de la société; Renouvellement du mandat de Gunther Gielen en tant qu'administrateur non indépendant de la société;
- Renouvellement du mandat de Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises SCRL, en tant que commissaire de la société;
- Approbation et ratification des clauses de changement de contrôles des finances bancaires.

Calendrier financier 2019



Intervest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit en Belgique dans des immeubles de bureaux et propriétés logistiques de première qualité, loués à des locataires de premier ordre. Les biens immobiliers dans lesquels il est investi sont principalement des immeubles modernes, situés à des emplacements stratégiques dans et en dehors du centre des villes. La part des bureaux dans le portefeuille immobilier se concentre dans et autour des villes centrales comme Anvers, Malines, Bruxelles et Louvain; la part logistique du portefeuille en Belgique se situe sur les axes Anvers - Bruxelles - Nivelles et Anvers - Limbourg - Liège, et Anvers - Gand - Lille et se concentre aux Pays-Bas sur les axes Moerdijk - 's Hertogenbosch - Nijmegen et Bergen-op Zoom - Eindhoven - Venlo. Intervest se distingue lors de la location d'espaces en allant au-delà de la location de mètres carrés uniquement. La société va *beyond real estate* en offrant des 'solutions clé en main' (une solution globale sur mesure et pour le client) comprenant un large éventail de services, du coworking et des serviced offices.

Pour plus d'informations veuillez contacter:

INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES SA, société immobilière réglementée publique de droit Belge,
Jean-Paul SOLS - ceo ou Inge TAS - cfo, T. + 32 3 287 67 87.

<http://www.intervest.be/fr>